
LE RAPPORT PROVISOIRE SUR L'ÉTAT DU DIOCÈSE



Le 1^{er} février dernier, le Comité d'étude sur la situation pastorale et financière du diocèse d'Edmundston, présidé par M. Carmel Caouette, a présenté un premier rapport : l'on sait que le mandat de ce Comité a été prolongé jusqu'à Pâques 1995. C'est un rapport provisoire, mais un rapport à prendre déjà au sérieux puisque l'on prévoit qu'en l'an 2000 il n'y aura qu'un prêtre pour desservir 3 paroisses, selon le président du sous-comité, le père Armand Plourde. « Certaines paroisses, dans un avenir rapproché, ne pourront plus compter sur un prêtre résident, d'où la nécessité d'avoir une équipe de prêtres pour desservir plusieurs paroisses. » C'est donc dire que si l'on pense au bien de l'ensemble des 60 mille personnes du diocèse, l'on devra s'entraider encore davantage au niveau des paroisses et des zones pastorales.

SOLUTIONS PRESSANTES

Présentement il y a vingt prêtres diocésains et cinq prêtres religieux qui assument le ministère dans les 33 paroisses du diocèse. Actuellement neuf paroisses déjà n'ont pas de prêtre résident; des religieuses et des agents et agentes de pastorales se préoccupent de l'animation et l'administration de la paroisse. Le conseil de la pastorale s'avère indispensable pour répondre aux besoins de toute la communauté. « Que chaque paroisse entreprenne dès maintenant le processus de sélection et de formation des agents et agentes de pastorale afin de combler le vide causé par le manque actuel et futur de prêtres; que des équipes de prêtres et de laïques soient formées à l'intérieur de chaque zone pastorale pour mettre sur pied des services de préparation à l'initiation sacramentelle. »

FORMATION D'AGENTS ET AGENTES DE PASTORALE

Dans ce contexte de pénurie de prêtres, le rapport provisoire met l'accent sur la formation immédiate d'agents et agentes de pastorale afin d'assurer la bonne marche des communautés chrétiennes. L'École de la Foi rend déjà de grands services au niveau de l'approfondissement de la Parole de Dieu; il importe cependant de se doter d'un véritable Centre de formation pastorale où des candidats et candidates feraient l'apprentissage de la pastorale, qu'elle soit familiale, catéchétique, sociale, etc. Une attention particulière serait alors portée à ceux qui désirent devenir prêtres : « qu'une équipe de prêtres et de laïques soit constituée pour accueillir les jeunes intéressés à la prêtrise, pour discerner avec eux leur vocation et les accompagner. » C'est un appel à toute la communauté diocésaine en vue d'interpeller et de soutenir de leur prière, toutes ces personnes appelées à servir leurs frères et soeurs.

REGROUPEMENT DE PRÊTRES

Deux propositions concernent le regroupement des prêtres : « Afin de favoriser et d'encourager l'esprit et la formation d'équipes de prêtres dans le diocèse, que les prêtres de la ville d'Edmundston et de Grand-Sault soient les premiers à se regrouper respectivement dans un presbytère central », « Que le regroupement des prêtres des autres paroisses se fasse progressivement en tenant compte de l'esprit régional. » Déjà des expériences des plus positives se font au presbytère de la Cathédrale, de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et de Saint-Quentin.

SITUATION FINANCIÈRE DÉLICATE

Le sous-comité d'étude sur la situation financière, présidé par M. Rino Nadeau, a présenté des tableaux comparatifs, basés sur les cinq dernières années d'opération, qui manifestent la situation délicate des paroisses et de l'ensemble du diocèse. Si deux ou trois paroisses ont des revenus plus élevés en raison d'un plus grand nombre de paroissiens pratiquants, la plupart des paroisses enregistrent un équilibre difficile au chapitre de leurs revenus et de leurs dépenses. La récession économique a eu des effets sur l'ensemble des entités financières et on s'en remet difficilement. C'est pourquoi le Comité d'étude exhorte à une extrême prudence, demandant « qu'un moratoire soit décrété sur toutes nouvelles bâtisses et réparations majeures; que chaque projet dépassant 15 000 \$ soit obligatoirement soumis pour études et approbation de l'Évêque et son Conseil pour les affaires économiques. » Un ferme appui est donné aussi à la formation d'un conseil pour les affaires économiques dans chaque paroisse, avant le 1^{er} janvier 1996. Déjà plusieurs personnes ont été approchées et se disent prêtes à assurer un tel service.

LE CENTRE DIOCÉSAIN

Au niveau diocésain, les trois dernières années ont été marquées d'un déficit moyen d'environ 70 000 \$; à ce rythme-là l'on ne pourrait pas tenir le coup pour plus de six à sept ans! De grandes décisions sont à prendre. L'une des recommandations provisoires les plus interpellantes concerne le Centre diocésain. « Que le Centre diocésain soit vendu au cours des prochains mois, à moins de le rentabiliser. » L'on sait que depuis 1971 cette ancienne Maison de retraites fermées abrite l'évêché, les Services diocésains et le Centre de ressourcement: elle est devenue au fil des années une « maison de famille » où bon nombre de diocésains et diocésaines aiment venir se ressourcer et se rencontrer. Heureux le diocèse qui possède un tel aménagement! Si on ne l'avait pas, on désirerait en avoir un! Mais voilà que depuis cinq années, le taux de fréquentation du Centre de ressourcement est passé de 68 % à 13 %... Où sont passés les mouvements qui jadis venaient y vivre leurs sessions : La Rencontre, Mariage Encounter, Rencontre-Fiancés, Renouveau Charismatique, Week-End Jeunesse, etc. Quelles sont les raisons de leur départ? Serait-ce que les mouvements sont en voie de disparition? Serait-ce plus approprié d'avoir des sessions plus courtes dans les différentes zones? etc. L'on sait que les activités pastorales ne sont pas des plus rentables! mais les membres du Comité d'étude recommandent tout de même la vente de notre centre au cours des prochains mois à moins de le rentabiliser... Cela doit nous interpellier profondément. Est-ce possible de faire mieux et rapidement? Est-ce possible que des mouvements, des organismes, de généreux mécènes, des hommes et des femmes d'affaires se portent volontaires pour assurer annuellement soit le financement du Centre de ressourcement, soit encore un fonds d'opération pour les activités pastorales?

RÉAMÉNAGEMENT

Selon que le Centre diocésain serait maintenu ou non, l'emplacement de l'évêché et des services diocésains serait à considérer. Si le Centre était vendu, -à Dieu ne plaise!- les services diocésains seraient éventuellement réaménagés dans un presbytère de la ville, selon les membres du Comité, et l'on pourrait mettre à la disposition de l'Évêque, une résidence privée. Je dois m'empresser de dire que si c'était possible de conserver les choses actuelles, mon premier choix serait certainement de demeurer au Centre diocésain et de garder cet immeuble qui m'apparaît des plus utiles pour l'animation et l'administration de l'Église d'Edmundston. Mais comment le gérer sans déficit annuel? Comment assurer les activités pastorales? Je sais que les diocésains et les diocésaines se sont toujours montrés des plus généreux à l'égard de leur Église. J'en suis assuré: nous trouverons ensemble des solutions à cette situation, à court et à moyen terme... Bonne Semaine!

+ François Thibodeau ym

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (15 février 1995)